



Boulogne Billancourt, le 26 octobre 2017

Monsieur le Député, Cher Thierry,

L'Association Française du Travel Management (AFTM), association bouloonnaise et donc sur votre circonscription, accompagnée du quotidien DéplacementPros.com, souhaite **attirer votre attention sur le dispositif de Passage Automatisé Rapide aux Frontières Extérieures, dit « Parafe »**.

L'AFTM est la première association en France à représenter les responsables des déplacements professionnels au sein des entreprises. Présidée par Michel Dieleman, ex-directeur de l'activité déplacements professionnels du groupe Orange Monde, portée par des grands noms du domaine, l'association a comme mission principale de mener à l'expertise un métier complexe qui allie à la fois l'univers des achats, des technologies de l'information, des ressources humaines et de la compétence en matière d'organisation des déplacements professionnels.

DéplacementsPros.com, dirigé par Marcel Levy, journaliste et fondateur, est quant à lui le premier quotidien du voyage d'affaires et des déplacements professionnels, qui informe chaque jour une communauté forte de 60 000 lecteurs.

A l'initiative de Déplacements Pros, une pétition en ligne sur le site Change.org ([lien ci-dessous](#)) a été lancée le 23 octobre dernier afin de demander au Gouvernement de rendre le dispositif « Parafe » opérationnel dans les aéroports de Roissy Charles-de-Gaulle et d'Orly. La pétition est en passe de franchir les 1500 signatures à l'heure où est écrit ce courrier. Il est à noter que cette pétition a été relayée auprès de toutes les associations, organisations professionnelles et des acteurs du voyage pour demander au ministère de l'Intérieur de prendre ses responsabilités afin de fluidifier les passages aux frontières de notre pays.

Les voyageurs d'affaires, qui se déplacent pour le compte de leur entreprise et dans des conditions de confort à géométrie variable, s'exaspèrent devant les files d'attente dans les aéroports français lors des contrôles de la Police aux Frontières (PAF). Le phénomène a été largement amplifié cet été par les vacanciers. La situation est d'autant plus déplorable et désespérante que les centaines de voyageurs s'amassent devant des portiques Parafe inutilisables et quasi-jamais rendus opérationnels par les agents de la PAF. L'attente peut alors aller de 1h30 à 3 heures pour simplement rentrer sur le territoire français. C'est inacceptable.

Il n'est évidemment pas question de minimiser les contraintes de cette attente pour les vacanciers, mais les conséquences pour les voyageurs d'affaires peuvent être très préjudiciables pour eux-mêmes mais aussi pour leur entreprise. Quelques exemples non exhaustifs : perte de la connexion avec le prochain vol, impossibilité de prendre le train à la gare TGV de l'aéroport CDG, absence des transports publics à l'arrivée en raison d'une arrivée

tardive, stress, fatigue et perturbation de l'agenda professionnel, etc. Une récente étude britannique démontre que chaque heure perdue dans un aéroport pour un voyageur d'affaires coûte 350 euros à son entreprise. Aujourd'hui, les infrastructures aéroportuaires et les compagnies aériennes se sont adaptées aux problématiques du voyageur d'affaires pour fluidifier son passage à l'aéroport et réduire au maximum les temps d'attentes. Aussi, se voir bloquer l'accès à son pays durant des heures lors du retour de mission, n'est pas conforme et compatible à l'environnement économique général qui tend vers plus de simplicité, de fluidité et d'efficacité.

Monsieur le Député, Cher Thierry, au nom de l'AFTM mais aussi de Déplacements Pros, **nous souhaiterions vous inviter très prochainement à Boulogne, dans nos locaux, afin de nous entretenir avec vous de ce sujet majeur qui vient écorner l'image de la France à l'international et ralentir l'économie de tout un pays.** Nous vous savons sensibles à ces deux thématiques et surtout, en tant que Député de notre circonscription, nous comptons sur votre soutien pour relayer auprès du Gouvernement et des instances concernées, **les enjeux majeurs des acteurs des déplacements professionnels en France qui ont une part importante dans la croissance de bon nombre d'entreprises françaises, sinon, dans l'économie en général.**

Monsieur le Député, Cher Thierry, dans l'attente de pouvoir organiser cette rencontre qui se vaudra constructive et enrichissante, je vous prie de croire en l'assurance de mes salutations respectueuses et amicales.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Thibault BARAT,
Délégué Général de l'AFTM

Monsieur Thierry SOLÈRE
Député des Hauts-de-Seine
Assemblée nationale
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Lien de la pétition en ligne : <https://www.change.org/p/a-tous-les-voyageurs-qui-prennent-un-avion-pour-que-parafe-soit-enfin-fonctionnel-dans-les-a%C3%A9roports>